

CONSERVATION : ORFÈVRERIE

Dans les églises, les objets en métal sont très nombreux : des plus symboliques (calices, ciboires...) aux plus communs (chandelières, plats...). Argent, cuivre, étain, alliage, dorure... : chaque métal a ses propriétés, mais aussi ses sensibilités et ses fragilités. Que faire pour maintenir en bon état les objets en métal ?

Quelles sont les principales sources d'altération des objets en métal ?

- ▶ Des conditions de température et d'humidité relative instables ;
- ▶ Les polluants présents dans l'air (souffre, chlore...). Ils peuvent provenir du matériel des armoires, du chauffage, des produits d'entretien, etc ;
- ▶ Le contact avec les doigts : les traces de doigts sont acides et laissent des marques. Celles-ci seront de plus en plus visibles avec le temps et très difficiles à faire partir ;
- ▶ La poussière : déposée sur les objets, elle retient et concentre l'humidité et les polluants ;
- ▶ Les produits de nettoyage vendus dans le commerce pour entretenir le métal. Aggressifs et acides, ils sont d'autant plus nocifs qu'ils sont souvent mal rincés ;
- ▶ Les vols.



Plus que d'autres catégories de patrimoine, l'orfèvrerie est fortement exposée aux risques de **vol**. Les pièces d'orfèvrerie doivent être conservées dans un **coffre-fort** (ou des dispositifs sécurisés si elles sont exposées). Un inventaire complet, avec des photographies de qualité, est indispensable. Référez-vous aux pages du site www.cipar.be : sécuriser et inventorier.

Manipulez les objets avec soin

- ▶ Portez des gants en coton ou en nitrile pour éviter les traces de doigts ;
- ▶ Examinez les objets avant de les saisir pour détecter les éléments fragiles ou mobiles ;
- ▶ Évitez de porter les objets anciens par leur anse (les soudures fragilisées peuvent rompre) ;
- ▶ Soyez prudent lors du retrait des housses de protection.



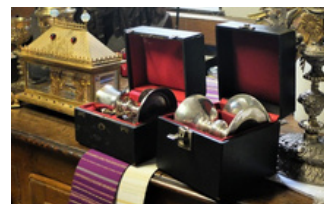
Rangez les objets dans des locaux adaptés et en sécurité

- ▶ Les locaux de rangement des pièces d'orfèvrerie doivent être sains, secs, et sécurisés ;
- ▶ Les objets d'orfèvrerie doivent être rangés dans un coffre-fort. Si votre église ne dispose pas de coffre-fort, prenez contact avec le service du patrimoine de votre diocèse pour évaluer la situation ;
- ▶ Séparez les objets encore utilisés régulièrement de ceux qui ne le sont plus, pour éviter de manipuler ces derniers inutilement ;
- ▶ Le métal peut se griffer et se bosseler : n'accumulez pas les objets, ne les serrez pas les uns contre les autres. Attention à ne pas plier les croix et autres éléments qui surmontent les objets, en les rangeant dans des emplacements trop petits.



Protégez les objets

- ▶ Pour les protéger de la poussière et des polluants, couvrez les objets par des housses sur mesure en coton propre (non blanchi au chlore) ;
- ▶ Si des écrins et coffrets de rangement d'origine sont conservés, n'hésitez pas à les utiliser.



Dépoussiérez les objets

Un dépoussiérage à sec des objets d'orfèvrerie, avec des brosses et des chiffons très doux, leur fera le plus grand bien. Cela pourra même suffire à leur rendre meilleure allure.

Vous envisagez un traitement de conservation-restauration?

Si vous envisagez un traitement de restauration d'un objet, prenez contact avec le service du patrimoine de votre diocèse. Il regardera avec vous ce qui est faisable :

- ▶ en fonction des cas, il sera peut-être possible d'intervenir vous-même, avec les gestes et les produits appropriés,
- ▶ ou il faudra faire appel à un conservateur-restaurateur spécialisé (le service du patrimoine vous fournira des références).



Intervenir sur un objet requiert de bien connaître celui-ci, d'avoir identifié les matériaux et les décor en présence. Ce n'est pas une chose facile ! Faites-vous conseiller en prenant contact avec le CIPAR ou le service du patrimoine de votre diocèse !

Informations pratiques

Pour en savoir plus, consultez la brochure du CIPAR *L'orfèvrerie liturgique. Sens, histoire et conservation*, publication du CIPAR, 2019.

Besoin de conseils ? Le CIPAR et les services diocésains du patrimoine donnent aide et conseils pour l'identification, la conservation, l'entretien et l'exposition de l'orfèvrerie. (contacts juste en-dessous)



CIPAR : info@cipar.be - www.cipar.be
Diocèse de Liège : patrimoine@evechedeliege.be
Diocèse de Namur : patrimoine@diocesedenamur.be
Diocèse de Tournai : acf@evechetournai.be
Vicariat du Brabant wallon : laurent.convent@diomb.be